

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit de la sécurité sociale I</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Fabian GILLARD	37.5	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit de la sécurité sociale</b>	37.5h	Aurélie DI TRAPANI Fabian GILLARD

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit de la sécurité sociale</b> : 37.5h de théorie

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit de la sécurité sociale</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Bonne connaissance des principales branches de la sécurité sociale et du droit des CPAS.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation</li> <li>◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Développer un esprit de synthèse</li> </ul> </li> <li>• S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion</li> </ul> </li> <li>• S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité</li> <li>◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles</li> </ul> </li> </ul>

<b>Objectifs de développement durable</b>
<p><b>Paix, justice et institutions efficaces</b></p> <p>Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable,</p>



assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

### Acquis d'apprentissage spécifiques

Développer une connaissance approfondie des différentes branches constitutives des régimes contributifs (cours de M. Gillard) et non contributifs (cours de Mme Di Trapani) de sécurité sociale ; et ce dans le cadre d'un cours magistral.

### Contenu de l'AA Droit de la sécurité sociale

Le cours portera, pour une partie, sur l'étude approfondie de certaines branches relevant des régimes contributifs de sécurité sociale:

- les accidents du travail ;
- les maladies professionnelles;
- l'assurance soins de santé et indemnités;
- les allocations familiales ;
- le chômage ;
- les pensions.

partie II Législation CPAS (Centre d'action sociale)

- Fonctionnement organique -rôle des organes décisionnels Loi du 8 juillet 1976
- Compétence territoriale - loi du 2 avril 1965
- Enquête sociale -principes Droits et Obligations
- Le RIS (revenu d'intégration sociale ) et la loi du 26 mai 2002
- L'aide sociale -ses différentes formes et les législations applicables

### Méthodes d'enseignement

**Droit de la sécurité sociale** : cours magistral, travaux de groupes

### Supports

**Droit de la sécurité sociale** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit de la sécurité sociale

Funk, J-Fr, *Droit de la sécurité sociale*, 2ème édition, Larcier, 2014

Roulive, D., *Le contentieux en matière de chômage*, Larcier, 2015

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>La partie du cours dispensée par M. Gillard fait l'objet d'une évaluation orale en fin de période. La cote obtenue à cette évaluation représente 2/3 de la cote globale de l'UE.</p> <p>L'oral se décompose en deux parties:</p> <p>a. présentation d'une courte réflexion personnelle sur une partie du cours. Cette réflexion doit être à la fois analytique, critique et réflexive. Elle doit impérativement aboutir à une proposition de réécriture d'un pan de la législation sociale actuellement en vigueur. Le projet de réécriture doit être déposé, par écrit, le jour de l'examen.</p> <p>b. discussion (sans préparation) sur deux autres chapitres du cours (étant entendu que la discussion ne peut pas porter sur le chapitre auquel la réflexion initiale est consacrée).</p> <p>La partie du cours dispensée par Mme Di Trapani fait l'objet d'une évaluation écrite informatisée fin de période. La cote obtenue à cette évaluation représente 1/3 de la cote globale de l'UE.</p> <p>La non présentation, sans justification, de l'une de ces 2 épreuves entraîne l'attribution d'une cote d'absence pour l'ensemble du dispositif.</p> <p>La présentation fictive d'une partie quelconque de l'examen entraîne quant à elle l'attribution d'une cote de 0/20 pour la totalité de l'examen.</p>
<b>Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE</b>	
Droit de la sécurité sociale : <b>non</b>	

Année académique : **2024 - 2025**